

INVITATION

Compétition Collégiale #5 (Prog. A) - Conférence Sud-Ouest Cégep de l'Outaouais

ENDROIT : Piscine du cégep de l'Outaouais, Campus Gabrielle-Roy, 333 boul. de la Cité-des-Jeunes, Gatineau

DATE DE LA RENCONTRE : vendredi 10 février 2023

HÔTE : Cégep de l'Outaouais et le Réseau du Sport Étudiant du Québec : Daniel Leduc, directeur de rencontre

INSTALLATION : Une piscine de 25 mètres avec six couloirs et câbles anti-vagues.

SANCTION : Cette compétition est sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (FNQ) et les règlements de Swimming/Natation Canada seront en vigueur. (Édition février 2018)

RÈGLEMENTS DE SÉCURITÉ : Les règlements de SNC, édition révisée août 2020. La Régie de la sécurité dans les sports du Québec invite tous les intervenants à suivre les règlements de sécurité de la Fédération de natation du Québec, natation en bassin, afin d'assurer une plus grande sécurité de tous les participants. Aucun départ plongé du bord de la piscine ou des plots de départ ne sera effectué pendant les périodes d'échauffement, sauf durant les périodes allouées à cet effet, et un maximum de 20 nageurs par couloir sera permis durant les périodes d'échauffement. La procédure d'échauffement de SNC sera en vigueur.

ÉCHAUFFEMENT:

Aucun plongeon ou saut pour entrer dans l'eau, le nageur sera sanctionné par le retrait de sa première épreuve.

CATÉGORIE : La catégorie reconnue est **né en 2000 et après (23 ans et moins)**.

ÉLIGIBILITÉ : Seuls les nageurs inscrits au collège et admissibles selon les règles de la RSEQ et affiliés à la FNQ peuvent être inscrits à cette rencontre.

LIMITES DU NOMBRE D'ÉPREUVES PAR NAGEUR : Un nageur peut s'inscrire à un maximum de deux (2) épreuves individuelles et une épreuve de relais pour la rencontre.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions doivent être faites à l'aide du logiciel SPLASH et être déposées sur le site <http://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/recontre-a-venir-en-cours/>:

Date limite pour les inscriptions est le **mardi 07 février 2023 à minuit**.

FORFAITS : Les forfaits devront être présentés au commis de parcours au moins 30 minutes avant l'heure du début de la compétition. **Demande spéciale : si vous avez des forfaits, S.V.P., vous avez jusqu'à jeudi 16h00 pour me les faire parvenir, pour produire un programme le plus à jour possible.** Je vous retournerai un programme personnalisé le jeudi soir.

RÉUNION DES ENTRAÎNEURS : Il y aura une rencontre des entraîneurs avec le juge-arbitre et le directeur de rencontre, vendredi le 10 février 2023 à 19h30 dans le local des officiels qui sert également de local pour le secrétariat.

POINTAGE : Dans le cas d'une égalité, les points pour chaque place impliquée dans l'égalité seront additionnés et divisés également parmi les concurrents ou les équipes touchés par l'égalité.

RÉSULTATS :

Les résultats seront disponibles sur notre site internet : <http://rseq.ca/sports/natation/collegial/sud-ouest/resultats/> et sur l'application SPLASHME.

Après avoir été révisé les résultats seront affichés sur le site des résultats de natation Canada.

Le règlement du départ : Tout nageur partant avant le départ sera disqualifié. (Depuis le 1er janvier 2009, aucun faux départ n'est permis)

Les départs se feront à partir des plots de départ selon FINA FR 2.3 et SW 4.1 ;

ou

Les départs se feront du bord de la piscine ou du pont selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.1 ;

ou

Les départs dans l'eau se feront selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.2.

ORDRE DES ÉPREUVES

Vendredi 10 février 2023:

ÉCHAUFFEMENT: 18h30

DÉBUT: 19h40

FEMMES	ÉPREUVES	HOMMES
1	200m Libre	2
3	50m Brasse	4
5	100m Dos	6
7	50m Libre	8
9	100m Papillon	10
11	Relais 4 x 50m QN	12

Bonne Compétition